

BULLETIN D'ADHÉSION

Je désire adhérer à l'association HyperSupers - TDAH France.
Je joins un chèque à l'ordre de « *HyperSupers - TDAH France* »
A adresser à : HyperSupers - TDAH France - 4 Allée du Brindeau - 75019 Paris

- 35 € Membre adhérent
- 45 € Membre bienfaiteur
- Don de :
- N° chèque : (Don et cotisation déductibles des impôts)

Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

CP* :

Ville* :

Téléphone :

E-Mail* :

Profession :

Nom de la personne diagnostiquée :

Née le :

Nom du médecin ayant diagnostiqué le TDAH (facultatif)

(Signature)

* À remplir obligatoirement

En tant que membre de HyperSupers - TDAH France, je dispose d'un droit d'accès relatif à l'ensemble des informations nominatives traitées par l'association me concernant, ainsi que du droit de rectification, le cas échéant, auprès du bureau de l'association, ce conformément aux dispositions de la loi informatique, fichiers et libertés (article 34 de la loi du 6 janvier 1978).

HyperSupers TDAH France : Nos actions

- Informer les familles d'enfants ou les adultes présentant un déficit attentionnel avec ou sans hyperactivité.
- Échanger et partager entre parents, les idées sur les moyens de contourner ou résoudre les difficultés vécues au quotidien.
- Se rencontrer : pour permettre aux adhérents d'échanger entre eux, afin de s'entraider pour surmonter leurs difficultés.
- Favoriser l'intégration, en organisant et coordonnant la solidarité multidisciplinaire nécessaire à la bonne intégration sociale et scolaire des enfants et des adultes présentant ce trouble.



En savoir plus sur le TDAH

- *L'hyperactivité TDAH*, M. Lecendreux, E. Konofal, M. Touzin, Solar.

• *Mon enfant est hyperactif (TDAH) : Regards croisés d'une maman et d'une pédopsychiatre*.

- S. Vigo, N. Franc, Coll. Parentalités. De Boeck.
- *Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité*, N. Chevalier, M.-C. Guay. Presse de l'Université du Québec.
- *Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité : de la théorie à la pratique*. O. Revol, V. Brum, Masson.
- *L'hyperactivité de l'enfant*, V. Vantalon, M.-C. Mourren et coll. John Libbey Eurotext.
- *L'hyperactivité*, G. Wahl. Que Sais-Je ? PUF.
- *100 idées pour mieux gérer les troubles de l'attention*, F. Lussier. Tom Pousse.
- *Comment aider mon enfant hyperactif ?* M.-C. Satag, S. Bioulac et coll. Odile Jacob.
- *Gérer un enfant difficile au quotidien*, D. Canonge, M. Lecendreux, Solar.
- *L'adulte hyperactif : un guide pour une gestion efficace au quotidien*, P. Oswald, De Boeck.
- *Comprendre et soigner l'hyperactivité chez l'adulte*, F. Bange, M.-C. Mourren, Dunod.

info@tdah-france.fr
www.tdah-france.fr



Dessins : M. Hofseth



PEFC/10-31-1138 FCB07-00835 - Document imprimé sur papier PEFC qui participe et favorise la gestion durable des forêts.



Votre déficit d'attention,
votre hyperactivité,
méritent notre attention.

HYPER
SUPERS TDAH
FRANCE

vous écoute,
vous informe,
vous soutient.

TDAH

HyperSupers TDAH France

Adhérer c'est nous donner la possibilité de :

- Mettre en évidence le nombre de personnes concernées par le Trouble Déficit de l' Attention/ Hyperactivité en France.
- Participer à la mise en place d'une réflexion globale sur le TDAH en France et ses répercussions quotidiennes chez les enfants et chez les adultes.
- Permettre à l'association d'être une force de proposition et un acteur incontournable auprès des institutions afin de résoudre notamment les problèmes de :
 - Décolarisation des enfants,
 - Délais de consultations hospitalières,
 - Manque de structures de prises en charge dans le soutien pédagogique et social.
- Développer l'information sur le TDAH auprès du grand public, mais aussi auprès des professionnels de l'Éducation Nationale et de la santé, par l'organisation de conférences et la participation à des salons professionnels.
- Écouter, informer et soutenir les personnes concernées par le TDAH.
- Former et coordonner le réseau des bénévoles qui répond chaque jour aux demandes des familles et adultes.
- Assurer les frais de fonctionnement, d'édition des brochures et documents que nous mettons à votre disposition.

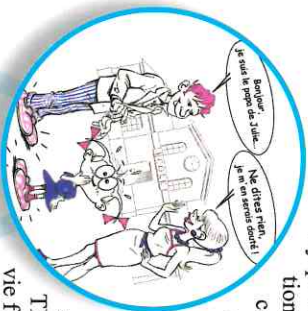
Chaque année, les adhérents reçoivent :

- Les livrets d'information de l'association « Le TDAH et l'école » « Le TDAH »,
- Le livret « Estime de soi et TDAH »,
- Une invitation aux conférences annuelles de l'association.
- Les bilans et comptes-rendus d'activité.



Qu'est-ce que le Trouble Déficit de l'Attention/Hyperactivité (TDAH)

C'est le plus fréquent des troubles psychopathologiques touchant l'enfant avant 7 ans et ses conséquences sur la vie scolaire, sociale et familiale sont sévères. Le TDAH est un trouble chronique du développement souvent accompagné de troubles anxieux ou de dépression (20 à 50% des cas), de troubles des apprentissages (environ 50%) tels que dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, dysphasie... des troubles oppositionnels (40 à 60%), des troubles de conduites (30 à 50%), des troubles du sommeil (environ 50%).



Le risque d'abus de substance est élevé chez les adolescents et les adultes (alcool, tabac, drogues). Ils ont peu ou pas d'amis (50 à 70%). L'échec scolaire est fréquent, seulement 20% des adolescents ayant un TDAH ont une scolarité normale. La vie familiale est fortement perturbée.

Ces enfants, souvent rejetés, auront à l'âge adulte des difficultés à s'insérer dans la vie socio-professionnelle.

Quels sont les signes du TDAH ?

Ce trouble est caractérisé par des difficultés à se concentrer « *Je suis très facilement distrait* », une impulsivité marquée « *Je bouge trop et je ne peux pas m'en empêcher* »...

Combien de personnes sont concernées ?

3 à 5% des enfants d'âge scolaire sont concernés, soit 1 à 2 enfants par classe de 30 élèves, et environ 1 à 6% des adultes.

Le traitement du TDAH doit se faire sur plusieurs axes :

- Prendre en charge l'enfant par des rééducations en orthophonie, psychomotricité, selon la teneur des bilans.
- L'aider dans ses difficultés scolaires par un soutien spécifique et la mise en place d'aménagements pédagogiques.
- Aider l'enfant à mieux gérer ses émotions, lui apprendre à se contrôler, au moyen de thérapies cognitives et comportementales.
- Envisager le traitement médicamenteux pour les formes sévères ou ayant un retentissement sévère sur la qualité de vie. Le traitement vise à améliorer en premier lieu les capacités d'attention.

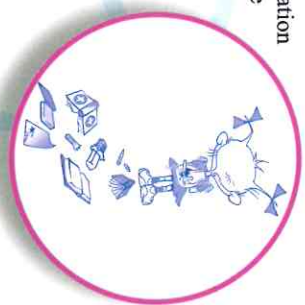
L'ASSOCIATION

HyperSupers TDAH France

- Regroupe plus de 3700 familles réparties sur toute la France,
- Est composée de parents d'enfants et d'adultes ayant un TDAH et de professionnels de santé et de l'éducation,
- Est gérée par un conseil d'administration,
- Est animée par une équipe de bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire français,
- Bénéficie, à travers son comité scientifique, de l'expérience et de la compétence de professionnels spécialisés et reconnus dans le TDAH.

L'association TDAH France est membre de :

- Associations
 - ADHD Europe
 - SFRMS
 - Comité d'entente des associations du handicap
 - Droit au savoir
 - INSV
- Associations locales
 - Collectif pour l'Intégration Scolaire Individualisée (CIS)
 - Intégratrice
 - Parcours 13
 - Réseaux de soins
 - Resodys
 - E=MC²Dys
 - READ LR
 - Pluradys
 - Naître et devenir



HYPERSUPERS
TDAH FRANCE

4 Allée du Brindeau - 75019 Paris
Tél 09 66 90 65 19
info@tdah-france.fr
www.tdah-france.fr

Association loi 1901 N° W952001008
Reconnue d'Intérêt Général
Agréée par le Ministère de la Santé
N° 2008AG0021, mai 2008